

TÉMOIN D'UNE SITUATION DOUTEUSE?



www.reportchildsextourism.eu



NE DÉTOURNEZ PAS LE REGARD !



Un projet financé par
l'Union européenne

Avec le soutien de



SIGNALER C'EST PROTÉGER

Les signalements peuvent éviter des abus sexuels sur enfants et permettent l'ouverture d'enquêtes

Chaque année, près de 2 millions d'enfants sont victimes d'exploitation sexuelle dans le monde. Victimes de prostitution, sexuellement abusés par des touristes ou des voyageurs et exploités par des réseaux de traite, ces enfants sont confrontés à une réalité aussi sordide que répandue. De plus, chaque jour, des millions d'images d'enfants à caractère pornographique circulent sur Internet. Cependant, chaque année, les poursuites et arrestations d'abuseurs restent rares.

En finir avec l'impunité

L'abus sexuel sur mineurs est une violation fondamentale des droits de l'enfant. Grâce aux lois extraterritoriales adoptées par les pays européens, les auteurs d'abus sexuels sur enfants peuvent être poursuivis même si les faits ont été commis à l'étranger. Encore faut-il que les cas soient portés à la connaissance des autorités.

C'est pour faciliter le signalement des cas d'abus sexuels sur enfants commis en France et à l'étranger que le réseau ECPAT a développé une plateforme en ligne avec la collaboration des polices nationales, Europol et Interpol.

L'objectif principal de cette plateforme est de renforcer la protection des mineurs de moins de 18 ans en créant une conscience collective portée sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.



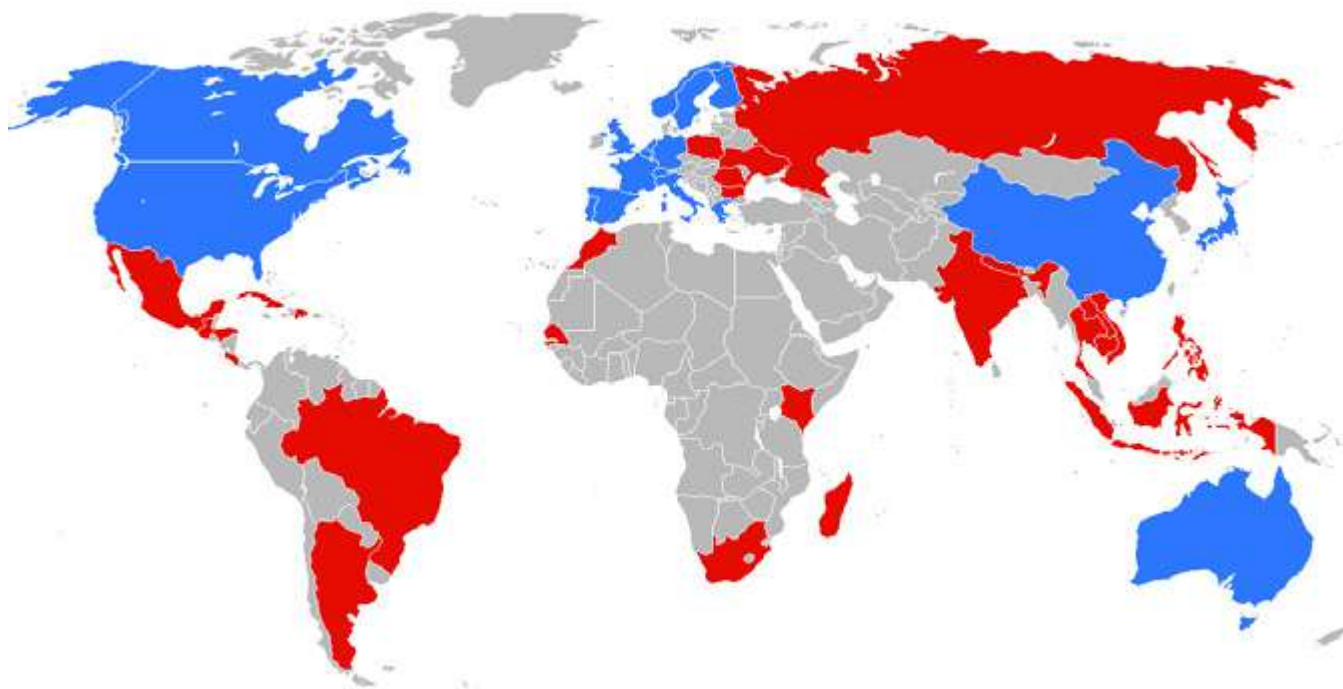
De quoi parle-t-on?

L'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme n'est pas une forme de tourisme. C'est la raison pour laquelle ECPAT recommande de ne plus parler de "tourisme sexuel" mais bien "d'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme".

Cette forme d'exploitation est directement liée à la prostitution des enfants (moins de 18 ans) mais s'effectue à travers les structures mises en place pour les voyages et le tourisme et s'opère en dehors de la zone de résidence des auteurs d'abus. Souvent, ceux-ci voyagent d'un pays plus riche vers un pays en développement, mais il peut également s'agir de personnes voyageant dans leur propre pays ou région.



L'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme est un phénomène planétaire



■ Pays de destination les plus touchés

■ Principaux pays d'origine des abuseurs

Un fléau mondial

L'Asie est depuis longtemps un continent très touché par la prostitution infantile. De nombreux pays sont concernés: la Thaïlande, le Cambodge, les Philippines, le Népal, l'Inde, la Chine, etc. En 2009, en Inde, la police fédérale estimait l'existence de plus de 1,2 million d'enfants victimes de prostitution.

L'Amérique latine est également gravement touchée, notamment car le continent regroupe le plus grand nombre d'enfants abandonnés ou ayant fui leur domicile. Le Brésil, le Costa Rica, Cuba, le Mexique, la République Dominicaine, entre autres, sont largement concernés par ce fléau. Au Brésil, par exemple, entre 250 000 et 500 000 enfants seraient en situation de prostitution, plus particulièrement dans les destinations touristiques et les régions côtières.

En Afrique, la prostitution infantile est en augmentation dans de nombreux pays mais il est difficile d'évaluer la situation avec exactitude. Sur ce continent, de nombreux tabous persistent autour de l'exploitation sexuelle des enfants. Parmi les pays les plus touchés se trouvent l'Afrique du Sud, le Kenya, le Sénégal... En Afrique du Sud, par exemple, entre 28 000 et 38 000 enfants seraient victimes de prostitution.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les enfants victimes sont aussi très nombreux, mais le manque de données statistiques ne fait qu'accroître l'incertitude sur l'étendue réelle de l'exploitation sexuelle dans ces régions.

En Europe de l'Est, depuis l'effondrement des régimes soviétiques, la prostitution infantile est aussi en plein expansion.





SIGNALER LES ABUSEURS

Si les abuseurs ne sont pas poursuivis, d'autres enfants deviendront leurs victimes

Le profil des abuseurs

Il s'avère difficile d'établir un profil précis des abuseurs. Ils peuvent provenir de n'importe quel milieu socio-professionnel et pays. Ce sont en majorité des hommes d'âges très variés mais des femmes participent aussi à cette exploitation.

Deux types d'abuseurs

Malgré la difficulté pour établir un profil clair, il existe deux catégories d'abuseurs: les préférentiels et les occasionnels.

Les abuseurs préférentiels voyagent dans l'intention d'avoir des relations sexuelles avec des mineurs. Dans cette catégorie se trouvent, entre autres, les pédophiles qui, lorsqu'ils passent à l'acte, s'attaquent à des enfants pré-pubères (généralement âgés de moins de 13 ans). D'autres abuseurs préférentiels sont considérés hébéphiles, autrement dit des personnes qui sentent une attirance pour des jeunes pubères (entre 13 et 17 ans). Contrairement à ce que l'on peut penser, les abuseurs ne sont pas tous des pédophiles.

Quant aux abuseurs occasionnels, ils n'ont a priori pas l'intention de recourir à la prostitution enfantine mais une fois sur place, ils se laissent tenter par une « expérience » avec un(e) mineur(e). L'ambiance festive, le contexte exotique, les préjugés culturels et le sentiment d'impunité lié à l'anonymat dans le pays étranger peuvent favoriser le passage à l'acte.

Les enfants victimes

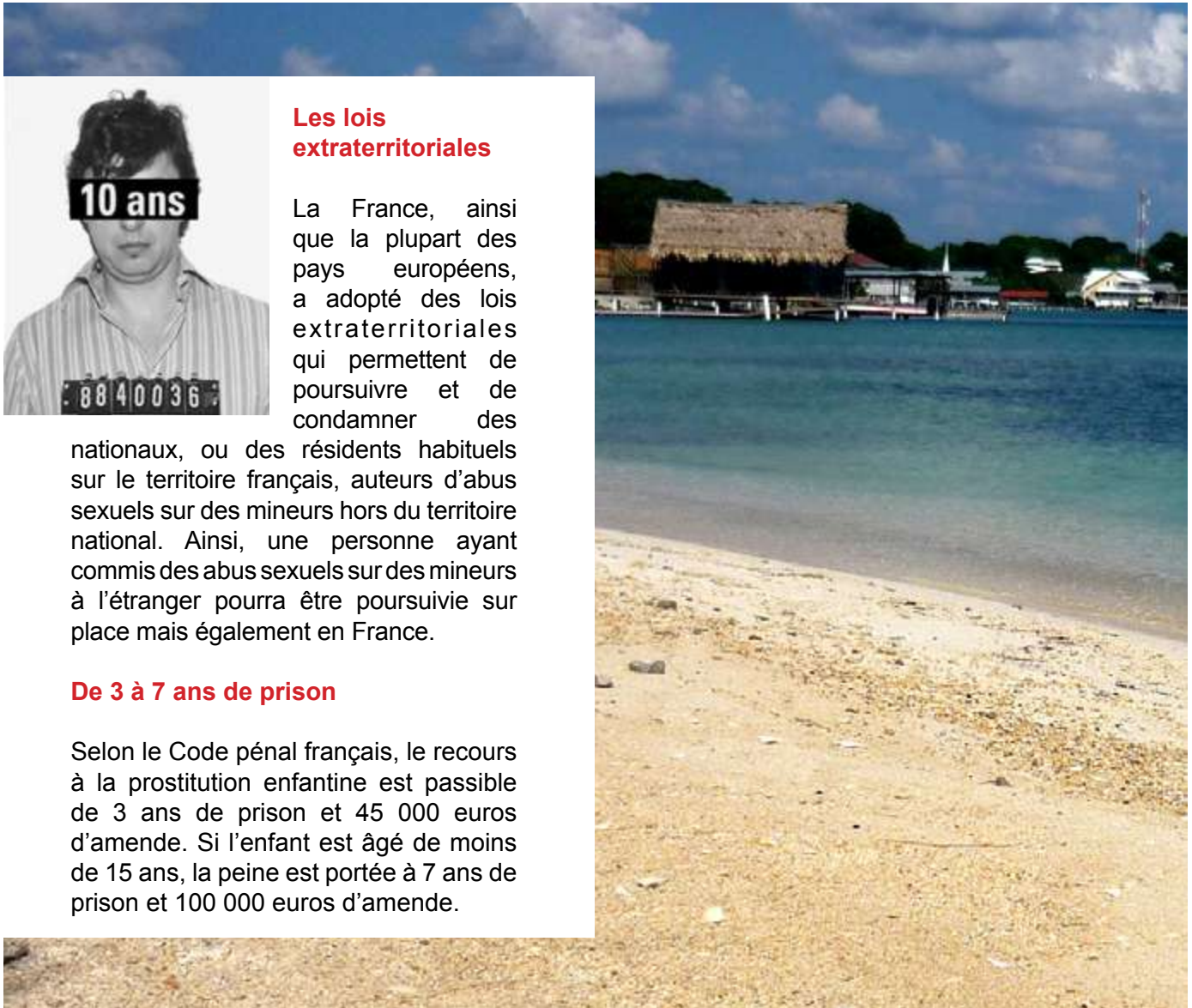
Selon la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, un enfant est une personne âgée de moins de 18 ans. Les victimes sont aussi bien des filles que des garçons. Seuls dans la rue ou en situation de grande précarité au sein de leur famille, les enfants sont obligés de vendre leur corps pour survivre ou faire vivre leurs proches. Ils sont sous l'emprise de proxénètes ou agissent de façon indépendante.

Un enfant ne choisit jamais de se prostituer. Il ne s'agit pas d'un choix, mais d'une absence de choix, dictée par les réalités économiques, politiques, culturelles et sociales. Leur situation entraîne des conséquences graves tels que des maladies, la consommation de drogues, les tentatives de suicide ainsi les dangers associés aux réseaux de traite, l'esclavage moderne et le trafic d'organes.

Les facteurs qui favorisent le développement de l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme sont nombreux:

- la pauvreté dans les pays de destination
- des taux de scolarisation faibles
- des situations familiales difficiles
- l'aspect lucratif pour les exploitateurs
- l'existence d'une demande pédophile
- la corruption des autorités locales
- la démocratisation du voyage
- le sentiment d'anonymat du touriste
- les préjugés culturels du touriste





Les lois extraterritoriales

La France, ainsi que la plupart des pays européens, a adopté des lois extraterritoriales qui permettent de poursuivre et de condamner des

nationaux, ou des résidents habituels sur le territoire français, auteurs d'abus sexuels sur des mineurs hors du territoire national. Ainsi, une personne ayant commis des abus sexuels sur des mineurs à l'étranger pourra être poursuivie sur place mais également en France.

De 3 à 7 ans de prison

Selon le Code pénal français, le recours à la prostitution infantile est passible de 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende. Si l'enfant est âgé de moins de 15 ans, la peine est portée à 7 ans de prison et 100 000 euros d'amende.

La première condamnation

En octobre 2000, pour la première fois, une Cour d'Assises française s'est prononcée sur des faits de recours à la prostitution infantile commis à l'étranger. Les faits concernaient un français qui au cours de l'un de ses voyages en Thaïlande, en 1994, s'était fait pratiquer une fellation par une fille pré-pubère, après avoir négocié une somme d'argent avec la tante de l'enfant. La scène a été filmée par deux pédophiles suisses avec lesquels le français s'était lié d'amitié.

L'homme a reconnu les faits mais a toutefois prétendu que c'était sa seule et unique expérience avec un enfant et que ses discussions avec les Suisses « lui avaient fait accepter l'inacceptable ». L'expertise psychiatrique réalisée pendant le procès a d'ailleurs confirmé qu'il ne s'agissait pas d'une personne pouvant être qualifiée de pédophile. Il a été condamné en France à une peine de 7 ans de prison.





SIGNALER EN 3 CLICS

Lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dépend de tous.

En voyage ou simplement en vacances, nous sommes parfois confrontés à des situations choquantes et particulièrement désagréables. Il n'est pas souvent évident de savoir faire face à des abuseurs sexuels d'enfants. Il est donc important de suivre quelques recommandations ainsi que de se servir des nouveaux outils qui sont dorénavant à la disposition des voyageurs responsables.

La plateforme de signalement mise en place par ECPAT permet à n'importe quel voyageur de signaler des cas présumés d'exploitation sexuelle des enfants, même à l'étranger. Chaque signalement est transmis aux autorités chargées d'enquêter sur les crimes sexuels contre les enfants. Grâce à ces informations, une enquête pourra être ouverte par la police qui déterminera s'il s'agit d'une situation d'abus sexuel dont l'auteur pourra être poursuivi par la justice.

Quel type d'information doit-on fournir?

Quand vous signalez, essayez de répondre aux questions « **QUI ?** », « **OÙ ?** » et « **QUAND ?** ».

Il est important de préciser au mieux ce que vous avez vu ou entendu. Vous pouvez signaler même si vous ne connaissez pas le nom de l'abuseur ou de la victime. Bien entendu, plus l'information fournie sur la plateforme est précise, plus il sera possible pour la police d'ouvrir une enquête.

SIGNEZ EN 3 ÉTAPES



1

Allez sur la plateforme www.reportchildsextourism.eu ou téléchargez l'application mobile



2

Choisissez votre pays en cliquant sur son drapeau.



3

Remplissez le formulaire.



!

Si un enfant est confronté à un danger immédiat, appelez la police locale, informez votre ambassade et signalez sur la plateforme.



Conseils

Si vous pensez que vous êtes face à une situation d'urgence, appelez immédiatement la police.

Observez attentivement la scène et essayez de vous souvenir du plus grand nombre de détails possible. Souvenez-vous des mots-clés « qui », « quand » et « où ».

Si votre pays ne dispose pas d'un mécanisme de signalement en ligne, vous pouvez soit utiliser le mécanisme de signalement d'un autre pays dont vous comprenez la langue, soit contacter l'ambassade de votre pays dans le pays de destination. L'ambassade pourra ainsi saisir les autorités compétentes.

Parlez de cette plateforme à vos proches, rejoignez-nous sur les réseaux sociaux et incitez d'autres personnes à lutter contre les abuseurs sexuels. Ensemble, nous pouvons faire changer les choses.



Délation ou acte civique ?

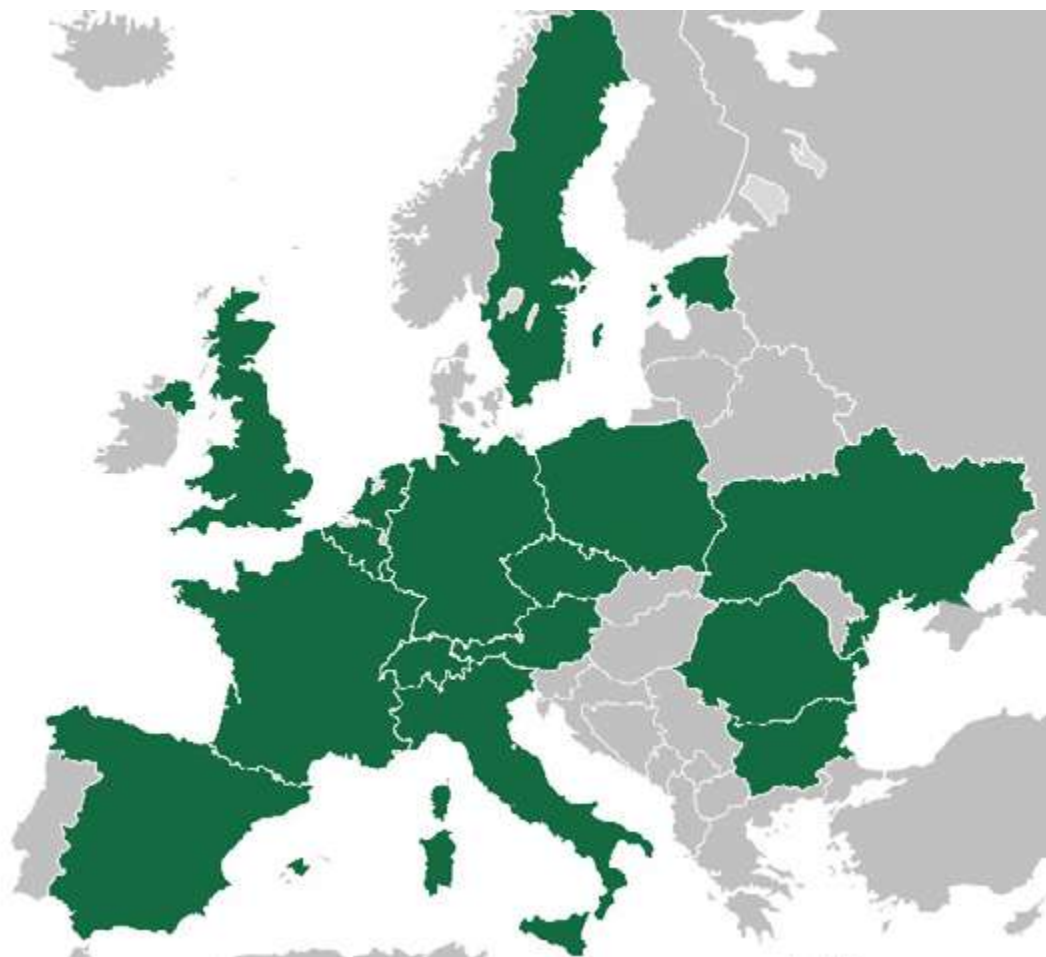
Pour les enfants victimes, s'il est malheureusement trop tard pour éviter le pire, il est encore possible de mettre fin aux abus et de rendre justice. Le signalement permet aussi d'éviter que d'autres enfants ne soient exploités à leur tour. Certaines personnes refusent de signaler, considérant qu'il s'agit d'une délation. Cependant, la délation est motivée par une intention de nuire à un individu dans un but intéressé (vengeance, jalousie, cupidité...).

Par contre, le signalement, acte civique, a pour objectif d'aider à protéger les enfants en danger. Même s'il reste un doute sur la nature des comportements dont vous êtes témoin, signalez les faits. Grâce à vous, une enquête pourra être ouverte par la police qui déterminera s'il s'agit d'une situation d'abus sexuel dont l'auteur pourra être poursuivi par la justice. Il est temps d'agir, ne détournez pas le regard!



SIGNALER ENSEMBLE

Une problématique internationale nécessite une réponse internationale



17 pays connectés

La création de la plateforme européenne de signalement a été coordonnée par six associations membres du réseau ECPAT présentes en France, Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Luxembourg et Pologne. Ce projet s'étend de même à d'autres pays du réseau ECPAT tels que la Belgique, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, le Royaume-Uni, la Suède, la République tchèque, l'Estonie, la Bulgarie, la Roumanie et l'Ukraine. Chaque membre

ECPAT est responsable de la mise en place du mécanisme de signalement en ligne au niveau national. Le site www.reportchildsextourism.eu sera bientôt disponible en cinq langues: anglais, français, allemand, espagnol et russe.

La plateforme a été conçue en collaboration avec les polices nationales des pays concernés et bénéficie du soutien d'Interpol et Europol.





Le bouton rouge

Le bouton « Signalez » sera progressivement repris sur plusieurs sites Internet, notamment des entreprises du secteur touristique, d'institutions publiques et associations pour la protection de l'enfance. Ce bouton permettra d'accéder directement au site www.reportchildsextourism.eu



Le signalement mobile

Avec l'application mobile, les voyageurs peuvent désormais signaler facilement et n'importe où. Il ne suffit que d'avoir un smartphone et une connexion à Internet. L'application est téléchargeable gratuitement et ne s'installe qu'en quelques secondes.



Le réseau ECPAT

A l'origine, ECPAT (End Child Prostitution in Asian Tourism) est un mouvement né sous la forme d'une campagne internationale visant à lutter contre l'ampleur alarmante de l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme en Asie du Sud-Est dans les années 90. Aujourd'hui, ECPAT a un mandat plus large qui consiste à lutter contre les différentes formes d'exploitation sexuelle des enfants présentes dans le monde: la prostitution enfantine, la traite des enfants à des fins sexuelles et la pornographie enfantine. ECPAT est actuellement un réseau international regroupant plus de 80 associations dans 74 pays.

ECPAT France

Fondée en 1997, ECPAT France est une ONG française reconnue d'intérêt général. ECPAT France entreprend des actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques et acteurs économiques afin de respecter le droit des enfants à vivre à l'abri de toute forme d'exploitation sexuelle. En collaboration avec des partenaires locaux, l'association mène aussi des actions de terrain en France et à l'international centrées sur la prévention, la prise en charge et la réinsertion des enfants victimes, le renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance, la capitalisation et le partage d'outils et de bonnes pratiques et la réalisation d'études et de recherches sur le contexte de l'exploitation sexuelle des enfants dans les pays d'intervention.



Agissons ensemble pour un monde
sans exploitation sexuelle des enfants
Ne détournons pas le regard!

www.reportchildsextourism.eu



DON'T LOOK AWAY!
NE DÉTOURNEZ PAS LE REGARD !

CONTACT

01 49 34 83 13

contact@ecpat-france.org

www.ecpat-france.org